

<http://ugtg.org/spip.php?article2254>



Travayè group JPH doubout !

- La Centrale UGTG -



Date de mise en lignemardi 29 mars 2016

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le 16 mars 2016, les salariés du Groupe JPH ont manifesté leur mécontentement face aux multiples abus que se permet M. José PIRBAKAS, Président Directeur Général du groupe, envers ses salariés.

Mi anko on patron malfètè !

- ▶ Licenciement abusif d'un camarade
- ▶ Aucune évolution de carrière : 20 ans de services et smicard !
- ▶ Des salaires dégressifs sans motif valable !
- ▶ Ancienneté inexistante sur les bulletins de salaire
- ▶ Non-respect des grilles tarifaires des salaires
- ▶ Non-respect des conventions collectives

Autant d'agissements illégaux qui obligent les employés à se mobiliser depuis le 16 mars pour le respect de leurs droits.

ARÉTÉ KOUYONÉ NOU !

Le 16 mars, PIRBAKAS tente d'avancer sur les salariés mobilisés avec un engin agricole.

NOU PÉKÉ FE DEYE

!

I ka péyé des hommes de mains, armés, pou rousouvwa nou... Voilà à qui nous avons affaire...un patron violent, arrogant, irrespectueux ki ka kouyoné travayè !

Nou an grèv paskè PIRBAKAS fè on licenciement abusif d'un salarié. Un salarié du groupe JPH a été licencié par la Direction verbalement, sans raison, et ce n'est qu'une pratique parmi tant d'autres...

ON GWADLOUPÉYEN KA KOUYONÉ

GWADLOUPÉYEN !

A plus forte raison :

- ▶ Le code du travail n'est pas respecté
- ▶ Le paiement des heures supplémentaires ...**I pa konèt sa**
- ▶ Négociation annuelle obligatoire...**I pa konèt sa**
- ▶ Le respect ...**I pa konèt sa non plis**
- ▶ Harcèlement moral envers les travailleurs, retenues sur les salaires...en cas d'accident avec le matériel ou véhicule de la société.

Et pourtant, PIRBAKAS était en tête de ligne lors des revendications des agriculteurs à l'unité sucrière de Gardel pour une augmentation de 2 euros pour

- ▶ I bloké - I fè barrage
- ▶ I fè opérasyon eskargo pou 2 euros
- ▶ I bloké Gwadeloup pou 2 euros

Aujourd'hui nous revendiquons comme lui nos droits, l'application des règles légales du travail.

Nous dénonçons les agissements de cette entreprise guadeloupéenne favorisant la misère sociale dans notre société.

Travayè doubout pou lalit !

DOUBOUT POU DWA ANNOU

DOUBOUT POU DÉNONSE SÉ AGISMAN LASA

GWADLOUPÉYEN DOUBOUT

P-à-P, le 21/03/2016 UGTG BTP